

# COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

## VILLE DE PORTNEUF

RÉUNION DU 24 avril 2012

Tenue à l'Hôtel de Ville de Portneuf, à laquelle étaient présents madame et messieurs, Sylvain Caron président, Jacquelin Martel conseiller, Chantale Hamelin conseillère, Jean Genest et Jean-François Jourdain, fonctionnaire désigné agissant à titre de secrétaire du comité.

L'ordre du jour est proposé par Mme Chantale Hamelin et adopté tel que rédigé.

Le procès verbal de la réunion du 29 mars 2011 est adopté selon les corrections apportées.

### Réglementation d'urbanisme concernant Remblai/déblai

Présentation d'un amendement au règlement de zonage concernant la modification de la topographie :

Modification de la topographie par remblai/ déblai

- 1) Il est interdit d'effectuer une modification de la topographie existante sur un terrain si ces travaux ont pour effets :
  - A) De favoriser le ruissellement sur les terrains voisins
  - B) De relever ou d'abaisser le niveau moyen d'un terrain de plus de 0.6m par rapport aux terrains qui lui sont limitrophe.

**Le comité propose cet amendement à l'unanimité.**

Dérogation mineure concernant la marge de recul avant pour l'ajout d'un garage  
attenant au 341 René-Robineau

Demande de dérogation mineure afin d'implanter un garage empiétant dans le marge de recul avant sur un terrain d'angle. Le terrain d'angle situé au 341 René-Robineau doit respecter une marge de recul de 8 m sur les 2 côtés de son terrain bordés par les rues René-Robineau et Siméon-Delisle. La propriétaire présente un projet d'agrandissement et de garage attenant empiétant d'environ 3 à 4 mètre dans cette marge de recul.

**Le comité refuse à majorité la demande de dérogation.**

Dérogation mineure au 45 rue Poliquin pour un garage déjà construit en 1995 à  
0.68m au lieu de 1m du voisin

Demande de dérogation mineure afin de régulariser une situation existante dérogeant du règlement par son implantation à 0.68m au lieu de 1m.

**Le comité accepte la demande de dérogation mineure à l'unanimité.**

Levée de l'assemblée proposée par M. Genest à 21h15.

Prochaine réunion prévue pour le mercredi 31 mai 2012 à 18h30.

---

Président

---

Secrétaire